

11.09.2008 - 08:20 Uhr

## Assurance-maladie: une hausse plus modérée des primes se profile

Lausanne (ots) -

Sur la base des dernières primes provisoires de 55 assureurs représentant plus de 90 % des assurés, le site comparateur bonus.ch revoit son estimation pour 2009 avec une hausse moyenne des primes de 3.8 %. Le calcul se base sur les primes provisoires pondérées par rapport au nombre d'assurés de chaque caisse-maladie : toutes tranches d'âge, franchises, modèles d'assurance et régions de primes confondues.

Les cantons de Berne et d'Uri enregistrent la plus forte hausse se situant en dessus de 5 %. En revanche, les cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Tessin et Thurgovie subissent une majoration plus modérée en dessous de 3 %. Les autres cantons enregistreront des hausses entre 3 et 5 %.

En raison du regroupement des régions tarifaires, les vaudois qui passent de la région des primes (2 à 1) subissent une hausse moyenne de 6.1 %. Quant au passage de la de la région (3 à 2), la hausse moyenne est de 3.2 %.

L'approbation des primes par l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) n'interviendra qu'à la fin du mois. D'ici là, chaque assureur va devoir revoir sa copie suite aux pressions principalement initiées par les cantons. Sur la base d'un sondage mené auprès de quelques assureurs, bonus.ch relève que les négociations entre l'OFSP et ces derniers prennent un tournant plus politique qu'actuariel.

Suite à ce constat, le site comparateur bonus.ch estime que la hausse moyenne des primes se situera plus au alentour des 3 % que des 4 %.

Compte tenu de la réalité des coûts de la santé et de facteurs annexes comme l'impact des marchés boursiers sur les comptes des assureurs, la hausse reste relativement maitrisée pour cette année.

Par manque d'informations, de conseils et d'outils adéquats de comparaison de primes, seul 5 % des assurés changent de caisse. Ces derniers ne profitent pas d'un potentiel d'économie pouvant dépasser CHF 2'000.- par année.

Afin de donner la possibilité à chaque assuré de se retrouver dans la jungle des primes, bonus.ch a étoffé sa rubrique "Assurance-maladie" en mettant gratuitement à disposition :

- Un outils de comparaison permettant à chaque assuré d'étudier sa situation actuelle (1)
- Un aperçu rapide des primes par canton (2)
- Un aperçu rapide des primes par assureur (3)
- Un outils pour comparer la compétitivité d'une prime par rapport à la moyenne suisse (4)
- Une page d'information sur les diverses possibilités de réaliser des économies (5)

Les assurés peuvent d'ores et déjà profiter des informations publiées sur bonus.ch, leurs permettant d'étudier tranquillement leur situation personnelle en vue d'un éventuel changement de caisse.

Tableau des variations de primes disponible sous :

[http://www.bonus.ch/Donnees/News-Sources/2008/Pdf/hprimes38\\_F.pdf](http://www.bonus.ch/Donnees/News-Sources/2008/Pdf/hprimes38_F.pdf)

(1)

<http://www.bonus.ch/Pag/Assurance-maladie/comparer-primes-maladie.aspx>

(2)

<http://www.bonus.ch/Pag/Assurance-maladie/comparatif-assurances-primes-maladie.aspx>

(3)

<http://www.bonus.ch/Caisse-maladie/Comparatif/Caisse-maladie-primes.aspx>

(4)

<http://www.bonus.ch/Assurance-maladie/Comparatif/Comparatif-assurances-primes.aspx>

(5)

<http://www.bonus.ch/Pag/Assurance-maladie/primes-economiser.aspx>

Contact:

bonus.ch S.A.

Patrick Ducret

Ch. de Rovéréaz 5

1012 Lausanne

Tél.: +41/21/312'55'91

E-Mail: [ducret@bonus.ch](mailto:ducret@bonus.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100569425> abgerufen werden.